

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
28 septembre 2012
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-septième session
Point 34 de l'ordre du jour
Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM
et leurs incidences sur la paix et la sécurité
internationales et sur le développement

Conseil de sécurité
Soixante-septième année

Lettres identiques datées du 21 septembre 2012,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration publiée le 21 septembre 2012 par le Ministère géorgien des affaires étrangères à la suite de la concentration de troupes armées de la Fédération de Russie non loin des frontières administratives des provinces géorgiennes occupées (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de l'ordre du jour de la soixante-septième session, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Alexander **Lomaia**



**Annexe aux lettres identiques datées du 21 septembre 2012
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de la Géorgie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration publiée par le Ministère géorgien des affaires
étrangères à la suite de la concentration de troupes
armées de la Fédération de Russie non loin des frontières
administratives des provinces géorgiennes occupées**

Ces dernières semaines, les forces armées de la Fédération de Russie ont massé des troupes et du matériel offensif dans les régions voisines des frontières administratives des provinces géorgiennes occupées, augmentant ainsi le risque d'actes de provocation dangereux, risque qui s'est vérifié ce jour, un hélicoptère militaire russe ayant atterri près de la région de Tskhinvali, dans la zone contrôlée par les autorités centrales géorgiennes.

Le Ministère des affaires étrangères s'élève vivement contre cet incident et appelle la Fédération de Russie à renoncer à masser des troupes et du matériel militaire dans les régions occupées.

Comme le Ministère l'a déjà déclaré, les manœuvres militaires d'envergure « Kavkaz-2012 » prévues par les forces armées russes ont été délibérément reportées, le but étant d'en faire coïncider la date avec la période préélectorale en Géorgie. Les risques et actes de provocation que nous redoutions de ce fait se sont ainsi vérifiés.

Le Ministère des affaires étrangères informera promptement les organisations internationales compétentes et les partenaires de la Géorgie des actions menées récemment par les forces d'occupation russes en sorte qu'ils puissent signifier aux autorités officielles de Moscou que cette posture agressive est inacceptable.

Tbilissi, le 21 septembre 2012
